

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

## DU MARDI 06 NOVEMBRE

**Sont présents** : Mme Evtouchenko Frédérique (directrice et professeur des écoles en charge des maternelles et CP), Mme Delgado Alexandra (professeur des écoles en charge des CM et CE), Mme Maquart Loriane (professeur des écoles Titulaire Remplaçante), Mme Trolliet Laurence (ATSEM), Mr le Maire François Dunand, Mme Sybille Sautel (Conseillère Municipale), Mme Macon Céline et Mme Beulz Céline (Parents et représentants des parents au conseil d'école).

**Est excusé de son absence** : Monsieur Ballaz, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale

### **ORDRE DU JOUR**

- Règlement du conseil d'école et Règlement intérieur.
- Effectif, répartition, décloisonnement
- Evaluations Nationales de Rentrée
- Bilan première période
- Projet d'école
- Activités sportives : agrément, activité glisse
- Sorties scolaires
- Matériel, cour de récréation
- Questions diverses

#### **1°- Règlement du conseil d'école et Règlement intérieur.**

- *Règlement du conseil d'école*

Lecture du règlement intérieur du conseil d'école. Ce dernier est voté et approuvé par l'ensemble des membres présents.

- *Règlement intérieur de l'école :*

Le règlement intérieur est reconduit avec un ajout concernant les APC (activités pédagogiques complémentaires), dont le créneau horaire est redéfini chaque année. Cette année les APC ont lieu chaque mardi de 16h à 17h.

Ce dernier est voté et approuvé par l'ensemble des membres présents.

#### **2°- Effectif, répartition, décloisonnement**

- *Classe de Frédérique :*

Elle regroupe un effectif de 31 élèves, dont la répartition est la suivante :

- CP : 7
- Grande section : 11
- Moyenne section : 9
- Petite section : 4

Pour le moment, Frédérique n'a pas éprouvé le besoin de mettre en place un décroisement pour un groupe de ces élèves (CP ou GS), hormis dans le cadre d'activités sportives spécifiques, afin de ne pas surcharger la classe d'Alexandra.

Néanmoins la disparité des acquis dans sa classe est très importante et une individualisation des activités dans les différents domaines est nécessaire mais très difficile à mettre en place au quotidien. Cela s'explique du fait, d'une classe à niveaux multiples associée à des effectifs élevés mais n'est pas le seul facteur. Il est important que les parents soient partie prenante de l'évolution de leurs enfants, de leurs difficultés passagères et qu'une relation de confiance entre familles, enseignants, professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste...) s'installe au bénéfice des enfants.

Loriane Maquart, professeur des écoles titulaire remplaçante rattachée à l'école, qui intervient au sein de l'école le confirme. Elle a l'occasion d'exercer dans plusieurs autres écoles et les disparités de niveaux sont importantes sur l'école de Feissons.

Tous ces éléments associés, ne facilitent pas la mise en place d'un décroisement, pour les élèves de CP et de maternelle mais toujours à l'ordre du jour si de nouvelles inscriptions devaient avoir lieu en maternelle en cours d'année.

- *Classe d'Alexandra :*

Elle regroupe à ce jour un effectif de 20 élèves. Ce dernier, passera à 19 élèves en cours d'année, car un départ est prévu chez les CE2 fin novembre. La répartition de l'effectif global, est la suivante :

- CM2 : 6
- CM1 : 5
- CE2 : 5
- CE1 : 3

***Rappel : Pour prétendre à une réouverture de classe l'école doit dénombrée au minimum 55/ 57 élèves.***

### **3°- Evaluations Nationales de Rentrée**

- *Bilan des évaluations pour la classe de Frédérique :*

Dans son ensemble, le bilan reste correct malgré une disparité de niveaux. Les principales difficultés portent sur le graphisme en GS. La phonologie s'installe pour un grand nombre d'élèves et elle est travaillée chaque jour.

Les résultats des évaluations de rentrée pour les C.P confirment les difficultés rencontrées par un élève. C'est dans le cadre des APC du mardi qu'une remédiation lui est proposée.

- *Bilan des évaluations pour la classe d'Alexandra :*

Le bilan des évaluations n'a pas révélé d'élèves de CE1 en difficulté et par conséquent il n'est pas nécessaire pour le moment de mettre en place un suivi personnalisé ou des APC (aide aux devoirs) pour ce niveau.

A noter que la passation des évaluations s'est déroulée dans des conditions difficiles (conditions de passage des évaluations difficiles, dues à la configuration de la classe, les effectifs, le bruit...)

L'équipe enseignante rappelle, qu'elle reste disponible pour tout entretien à la demande des parents, pour faire un point sur ces évaluations ou pour le suivi de leur(s) enfants.

#### **4°- Bilan première période :**

- *Bilan première période pour la classe de Frédérique :*

Pour les maternelles, le rythme est bien installé mais très cadré du fait du multi niveaux maternelle/CP, qui entraîne une organisation et une logistique encore compliquée, même si les marques sont prises pour tout le monde.

- *Bilan première période pour la classe d'Alexandra:*

Concernant la nouvelle méthode de français proposée aux CM, elle leur demande de la réflexion ce qui leur est difficile mais les élèves ont pris le rythme.

Pour les CE, ils travaillent à un rythme tranquille mais ne rencontrent pas de problématiques particulières.

Les classes de Frédérique et d'Alexandra sont à l'issue de la première période à jour sur le programme de l'année.

#### ***Point sur les activités et sorties ayants déjà eu lieu :***

- Cycle musique encadré par Stéphanie « dumiste » rattachée à l'école de musique de Moûtiers. Avec pour finalité un spectacle proposé par les enfants et l'équipe enseignante à l'occasion de la Veillée de Noël qui aura lieu en décembre.
- Rencontre Athlétisme pour les grands (CM et CE), qui a eu lieu en septembre.
- Sortie à Hautecour pour les petits sur le sentier artistique.

#### **5° Projet d'école**

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. Le projet est adopté, pour une durée de quatre ans, par le conseil d'école, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Il est rédigé à partir du bilan des actions conduites antérieurement, dans les domaines suivants :

- La mise en œuvre d'un Parcours citoyen et éco-citoyen
- La mise en œuvre d'un Parcours d'éducation artistique et culturel
- La mise en œuvre du Parcours scolaire (pour les écoles élémentaires)
- La mise en œuvre des nouveaux programmes (pour les écoles maternelles).

Concernant l'axe artistique le choix retenu cette année est travaillé par l'équipe enseignante au travers du projet musique encadré par Stéphanie. Le travail fourni par les élèves et l'équipe enseignante sera présenté à l'occasion de la veillée de Noël courant décembre.

La sortie à Hautecour sur le sentier artistique proposée par Frédérique pour sa classe, s'inscrit dans le même axe.

Pour le parcours citoyen, l'accent est mis sur la première guerre mondiale (centenaire), de la protection de la planète, d'un projet de classe de découverte.

### *Projet d'une sortie exceptionnelle :*

Alexandra a pour projet pour les classes de CM et CE, un séjour en Auvergne, avec notamment une visite de Vulcania (parc à thème sur les volcans) courant avril.

Ce séjour est encore à l'état de projet. Elle proposera une réunion d'information auprès des parents concernés prochainement.

Concernant son financement, une aide financière sera sollicitée auprès de l'APE.

Si cela n'est pas suffisant pour couvrir en partie les frais dédiés à cette sortie, l'idée de mettre en place une action menée par les parents d'élèves, dont l'intégralité des bénéfices sera dédiée à ce projet pourrait être envisagée.

### **6°- Activités sportives : agrément, activité glisse**

#### ***Activités et sorties prévues pour le reste de l'année :***

- Gymnastique au gymnase de la Léchère encadrée par Pascal Bœuf (intervenant sport)
- Ski de fond sur le domaine de Nâves (à raison de 8 séances programmées)
- Piscine à la piscine du Morel de Bellecombe (à raison de 8 séances programmées)
- Cycle ski de piste sur le domaine de Valmorel (demande de devis auprès de l'ESF de Valmorel en attente) pour la classe de Frédérique. Une activité qui reste à confirmer
- Cycle patin à la patinoire d'Albertville en dernière période

**Attention**, concernant les activités nécessitant un nombre d'encadrants agréés bien spécifique (ski de fond, piscine, ski de piste, patin, sortie raquette et randonnées...), l'école de Feissons ne dispose plus de suffisamment de parents agréés. Par conséquent, les activités programmées à cette date ne pourront être maintenues que si le taux d'encadrement réglementaires est atteint.

Pour cette raison, l'équipe enseignante invite les parents à passer leurs agréments. **RAPPEL : Ces derniers ne sont plus valables 10 ans mais 5 ans !!!!!**

Au sujet de l'activité ski alpin, elle nécessite un grand nombre de parents (même non agréés), du fait d'une logistique compliquée (habillage, déshabillage, passage aux toilettes...). La directrice est dans l'attente d'une réponse de l'ESF de Doucy pour proposer cette activité dans les meilleures conditions aux élèves de la maternelle (accès au jardin d'enfants de l'ESF, encadrement de l'activité par des moniteurs).

### **7°- Sorties scolaires :**

Concernant les sorties scolaires prévues :

- Spectacle au dôme théâtre à Albertville pour la classe de Frédérique en novembre
- Sorties cinéma pour les deux classes au mois de décembre.
- Carnaval du printemps, avec un spectacle réservé aux enfants par un intervenant extérieur. Sous réserve de la mise à la disposition d'une salle des fêtes à l'extérieure du village (la salle de Feissons étant en cours de réfection)

- **8°- Matériel pour la cour de récréation**

Suite à l'état de délabrement conséquent du revêtement autour de l'infrastructure de jeux de la cour de récréation, la Mairie a fait faire des devis. L'aire de jeux pourra être temporairement fermée durant la période hivernale.

Une entreprise interviendra au Printemps pour faire les travaux nécessaires à la remise en état du stabilisé.

- **9°- Divers**

**L'équipe enseignante soulève le point suivant : Il est demandé aux parents de veiller à remplir avec soins et dans son intégralité, les fiches d'urgence et de renseignements remises en fin d'année avec le dossier d'inscription. De plus, il est important de signaler toutes modifications ou changements en cours d'année sur ces fiches.**

Nous profitons de la présence de Monsieur le Maire, afin de renouveler son soutien pour le Noël de l'école. (Achat de jeux pédagogiques ou autres)

S'ajoute également une demande d'achat de matériel pour des kits d'électricité auprès de la mairie.

Aucune question des parents n'a été transmise auprès des représentants de parents.

**LE PRESENT COMPTE RENDU EST DISPONIBLE :  
PAR LE BIAIS DES PANNEAUX D’AFFICHAGE DE L’ÉCOLE  
ET SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE FEISSONS SUR ISERE**